

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 24 février 2016

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Comité Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	17

L'an deux-mille-seize, le vingt-quatre février,
À 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames DECAMP Annick, PARIGOT Marianne et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis (suppléant de M. DEMAISON Daniel), TASSIN Jackie, WARIN Gérard.

Pouvoir : Monsieur DENNEL Daniel à Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre et Monsieur POUPLIN Charles à Madame DECAMP Annick.

Excusés : Madame FOYART Khristine, Messieurs CARVALHO Patrice, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, GUESNIER Jean-Noël, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Date de la convocation :

Le 18 février 2016

Date d'affichage

Le - 8 AVR. 2016

Objet de la délibération :

**ENGAGEMENT DES
DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU
BUDGET 2016**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-1,

Monsieur le Président sollicite l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au chapitre 23 du budget 2015.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

AUTORISE le Président d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au chapitre 23 du budget 2015

	Crédits BP 2015	Autorisation 2016
Chapitre 23 : immobilisation en cours	490 977,78 €	120 000,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



Certifié exécutoire par le
Président
compte tenu de la
réception en
Sous-préfecture le
Par délégation, le
Directeur,

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Convention de mandat avec la commune de Chevières

Date de décision: 24/02/2016

Date de réception de l'accusé 08/04/2016

de réception :

Numéro de l'acte : 24022016_201605

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20160224-24022016_201605-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .3

Commande Publique

Conventions de Mandat

Date de la version de la 19/09/2006

classification : 060-200043578-20160224-24022016_201605-DE-1-1-1.pdf (

Nom du fichier : 2016-02.autorisation investissement 2016.pdf (

Nom du fichier : 2016-05.convention de mandat - CHEVRIERES.pdf (

060-200043578-20160224-24022016_201605-DE-1-1-1.pdf (

Date de la version de la 19/09/2006

Divers

Finances locales

Matières de l'acte : 7 .10

Nature de l'acte : Délibération

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20160224-24022016_201602-DE

Numéro de l'acte : 24022016_201602

de réception :

Date de réception de l'accusé 08/04/2016

Date de décision: 24/02/2016

Objet de l'acte : Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement

Accusé de réception d'un acte en préfecture